

ÉTAPES CLEFS PRÉCÉDANT LA SOUTENANCE DE THÈSE

Une fois obtenue l'autorisation de votre Directeur puis de votre Président à soutenir votre thèse, vous devez :

- Rédiger le **résumé de votre thèse** et le faire valider par votre directeur, pour signature.
- Rédiger puis transmettre votre **bibliographie** à votre directeur(trice) pour correction et validation.

Une fois les validations obtenues, vous pouvez :

- **Définir avec votre directeur : votre Jury.** C'est-à-dire, choisir les assesseurs et les invités éventuels, puis convenir d'une date et d'une heure de soutenance (prévoir un délai d'au moins 1 mois).

Une fois votre jury composé et la date définie, vous devez :

- **Contactez par mail la scolarité** (avec en copie tous les membres du jury) et remettre les informations suivantes : date et heure de soutenance ; présentiel ou visioconférence ; votre jury et le rôle de chacun ; titre de votre thèse ; **pour contrôler la validité de votre jury et réserver l'amphithéâtre.**
- Transmettre à la scolarité **la dernière version des pages de couvertures, les remerciements non signés, la bibliographie corrigée, et le résumé de thèse signé** par mail. La scolarité fait la demande de permis d'imprimer et de vous le transmet signé.

2 semaines avant la soutenance

- Préparer votre Power Point de soutenance avec votre directeur.
- **Déposer votre thèse complète PDF** (avec le permis d'imprimer non signé) + **la 4^{ème} de couverture** à la BU SANTÉ afin d'obtenir votre **Attestation de dépôt de thèse** et le **Formulaire de dépôt électronique** : les transmettre immédiatement à la scolarité.
- **Renseignez-vous auprès de votre jury** auprès de votre jury : si préférence papier ou PDF.
- Si visioconférence : signer et scanner le **serment d'Hippocrate**, et transmettez le au Président de votre jury.

La soutenance en présentielle a lieu généralement dans l'amphithéâtre Ricordeau (sauf indisponibilité). L'UFR ferme à 18h30 : au-delà vous pourrez uniquement sortir du bâtiment.

Si vous souhaitez porter une toge, adressez-vous à l'accueil de l'UFR (rez-de-chaussée) afin d'en obtenir une.

Suite à votre soutenance, vous recevrez un mail vous indiquant que pourrez retirer votre Certificat Provisoire à l'accueil de l'UFR. Si votre soutenance est en visio-conférence, votre Certificat Provisoire vous sera transmis par mail.